

Régime de retraite de la Corporation de l'École Polytechnique

Communiqué de mai 2018

Chères participantes, chers participants,

À son assemblée du 5 juin 2017, les membres du Comité de retraite ont renouvelé mon mandat à la présidence du comité pour un autre terme d'un an.

Vous trouverez dans ce communiqué les faits saillants du Comité de retraite et des sous-comités depuis juin 2017.

Comité de retraite :

À l'assemblée annuelle du 14 juin 2017, M. Steven Dufour, désigné par les participants actifs du personnel enseignant (avec droit de vote) et M. Guy Létourneau, désigné par les participants non actifs (avec droit de vote) qui avait déjà été membre du comité de 2005 à 2011, étaient élus pour un mandat de trois ans. M. François Filiatrault, désigné par les participants actifs du personnel enseignant et non enseignant (sans droit de vote), était réélu pour un troisième mandat de trois ans.

M. Luc Baron a débuté un nouveau mandat débutant en septembre 2017, il avait déjà été membre du comité de 2014 à 2017. Mme Andrée L'Heureux a débuté un troisième mandat en février 2018. Finalement, M. Steven Chamberland a débuté un nouveau mandat le 1^{er} mai 2018. Tous les trois ont été nommés par la Corporation pour des mandats de trois ans.

Les principales activités du Comité de retraite ont été de veiller à l'application de l'entente intervenue entre le Regroupement des associations et des syndicats de l'École Polytechnique (RASEP) et la Corporation signée le 31 mars 2017, compléter la restructuration du Régime qui découlait de cette entente, préparer l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2015 après restructuration, veiller sur les changements législatifs survenus en 2017 ainsi que de mettre en place l'indexation des rentes du nouveau volet qui fût versée pour la première fois en septembre 2017.

Comité de vérification :

M. Steven Dufour a été nommé au Comité de vérification.

Les principales activités du Comité de vérification ont été la préparation des états financiers audités au 31 décembre 2017 avec l'auditeur indépendant (Deloitte) ainsi que l'analyse de conformité de deux gestionnaires (Hillsdale et Dimensional Fund Advisors).

Comité de placement :

M. Luc Baron a été nommé au Comité de placement.

Les principales activités du Comité de placement ont été de faire le suivi trimestriel du rendement des gestionnaires de la caisse de retraite avec le consultant externe en gestion des placements (Morneau Shepell), de rencontrer cinq gestionnaires (Addenda Capital, Caisse de dépôt et de placement du Québec, Burgundy, Bentall Kennedy et Letko Brosseau), de rencontrer deux gestionnaires avec un objectif de formation des membres sur les différents styles de gestion des placements et d'effectuer le suivi du mandat obligataire en superposition et de celui en couverture de devise américaine.

Informations financières :**Rendement des placements :**

Le rendement de la caisse de retraite, en 2017, a été de 11,41 % (10,81 %; net de frais), soit une performance de premier quartile. L'actif net totalisait 524,6 millions \$ au 31 décembre 2017.

Restructuration du Régime (Loi 13) :

À la suite d'un nouveau règlement adopté en septembre 2017, la lettre d'entente qui avait été signée le 31 mars 2017 a été remplacée le 28 février 2018 et a été entérinée par le Conseil d'administration de la Corporation le 8 mars 2018. À la suite du remplacement de la première entente, la formule d'indexation pour les rentes de l'ancien volet (service avant 2001 et de 2008 à 2013) qui était passée de 50 % à 24,2 %, devient maintenant 31,3 % de l'IPC. Au 1^{er} janvier 2019, un supplément de 7,1 % de l'IPC sera versé pour ajuster l'indexation accordée au 1^{er} janvier 2018 pour l'ancien volet.

Ainsi, la valeur actuarielle des modifications relatives à l'indexation applicables aux retraités et aux participants actifs sont estimées à 6 400 300 \$ et 6 598 900 \$ respectivement, en rapport au déficit de 58 millions \$ au 31 décembre 2015.

Pour plus d'informations concernant la restructuration de l'ancien volet et autres dispositions, veuillez vous référer aux Avis qui vous sont transmis.

Situation financière du Régime :

À la suite de l'entente amendée du 28 février 2018, le rapport d'évaluation actuarielle au 31 décembre 2015 après restructuration a été remplacé le 9 mars 2018. La situation financière du Régime selon l'approche de continuité fait état d'un déficit de capitalisation de 58 101 600\$ (87,3 %) pour l'ancien volet (service antérieur au 1^{er} janvier 2014) et d'un surplus de 4 445 400\$ (116,5 %) pour le nouveau volet (service à compter du 1^{er} janvier 2014) dont 3 739 600\$ dans le Fonds de stabilisation.

En lien avec les bons rendements de 2017, une évaluation actuarielle complète au 31 décembre 2017 est en préparation. Les résultats préliminaires seront présentés à l'assemblée annuelle de juin prochain.

Cotisations 2017 au Régime :

Selon les états financiers vérifiés, les cotisations de la Corporation à la Caisse de retraite en 2017 ont été de 14 811 471\$ dont 5 491 425\$ en cotisation d'équilibre pour le service passé. Les cotisations des participants ont été de 8 436 799\$. Ces dernières sont conformes aux lois en vigueur et respectent les engagements de la Corporation et des participants.

Modifications au Régime :

Un avis a été transmis aux participants concernant les modifications au Régime de retraite faisant suite à l'entente du 31 mars 2017 sur la restructuration du Régime conclue entre la Corporation et les syndicats et associations, notamment la formule d'indexation des rentes de l'ancien volet, le rétablissement des rentes et l'utilisation du surplus de l'ancien volet, le financement du Régime par Polytechnique, le partage du financement du nouveau volet, les droits résiduels, les ententes de transfert entre organismes et autres modifications de nature administrative prévues par la loi.

En guise de conclusion, les membres du Comité de retraite souhaitent vous inviter à l'assemblée annuelle qui aura lieu le 13 juin 2018. Nous vous y présenterons le rapport annuel du Régime pour l'année 2017. La présentation inclura, entre autres, un enrichissement sur le volet des placements. Enfin, nous vous invitons à consulter le site Internet du Régime à l'adresse www.polymtl.ca/retraite afin d'obtenir les informations à jour au sujet de votre Régime.

Je profite également de l'occasion pour remercier mes collègues du Comité de retraite pour leur participation active ainsi que les membres du Bureau de la retraite pour leur précieux support.

J'aimerais souligner plus particulièrement le départ à la retraite de Mme Claudine Morin-Massicotte, directrice du Bureau de la retraite depuis janvier 2011, et la remercier pour son dévouement et travail rigoureux et exemplaires. Ainsi, je souhaite également remercier M. Steven Chamberland qui occupe maintenant le poste de directeur du Bureau de la retraite par intérim depuis le 1^{er} avril 2018

Mes sincères salutations,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dominic Cappe', with a stylized flourish at the end.

Dominic Cappe
Président du Comité de retraite